Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Affiché le
ID : 029-212902332-20230705-20230715-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 05 Juillet 2023 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 Juin 2023, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 27

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus Yves Schryve, Morgane Come, Christophe Couic, Jean Pierre Moing, Yvette Metzguer, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Didier Le Roux, Noëlle Brunerie, Leila Baron, Eric Saintilan, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs : 5
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie Madeleine Bergot
Frédérique Dieter-Pustoc'h a donné pouvoir à Danièle Kha
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron
Sonia Monfort a donné pouvoir à Eric Saintilan

Absent sans pouvoir : 1
Pierre Guillon

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Isabelle Le Douaron

Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Affiché le
ID : 029-212902332-20230705-20230715-DE

15. AMENAGEMENT DE LA COUR DU GROUPE SCOLAIRE DE KERSQUINE - MISE EN ŒUVRE D'UN BETON DRAINANT : SOLLICITATION DU SOUTIEN FINANCIER DE L'ETAT AU TITRE DU « FONDS VERT »

Exposé :

Soucieuse du bien-être des enfants et du personnel scolaire, une réflexion sur le fonctionnement du groupe scolaire Kersquine a été menée conjointement par les Pôles Vie Locale et Citoyenne et Aménagement Cadre de Vie. Cette démarche s'insère dans la continuité des actions menées par la Ville depuis 2014 en faveur de la vie scolaire.

Quimperlé Communauté et ses communes membres souhaitent devenir un territoire résilient par la mise en œuvre d'un PCAET. En effet, le changement climatique constitue un fait dont les effets sont déjà en cours sur l'échelle du territoire. Son impact se manifeste à travers l'augmentation des températures (en particulier avec des températures estivales de +1,75° C entre 1959 et 2009).

Afin de répondre à ces enjeux, la cour du groupe scolaire de Kersquine a été choisie afin de développer un aménagement sur la notion de cour « non genrée » avec une démarche environnementale forte.

L'aménagement a débuté en 2020 et s'est achevé à l'été 2022. Néanmoins des améliorations sur la qualité du sol mis en œuvre sont souhaitées à l'été 2023. Ces améliorations passent par le remplacement d'une partie du stabilisé par un béton drainant. En effet, le stabilisé ne répond pas aux différentes contraintes comme le piétinement, l'entretien et l'infiltration des eaux au sol.
Afin de financer ces travaux, il est proposé de solliciter le « Fonds vert » pour le remplacement de 500 m^2 de sol stabilisé en béton drainant.

Le « Fonds vert », aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.
Effectif depuis le début de l'année 2023, il est doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets pour le financement des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés.
Inscrit dans la loi de finances 2023, le « Fonds vert » constitue un signal fort d'accompagnement des acteurs territoriaux, indispensables pour accélérer et intensifier la transition écologique déjà à l'œuvre dans les territoires.

Proposition :
Il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier du « FONDS VERT » et d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Désignation-remplacement de 500 m^2 en béton drainant			
Travaux d'aménagement de béton drainant		33 800,00 €	
FOND VERT 2023		16 900,00 €	50%
Autofinancement et/ou emprunt Ville de Quimperlé		16 900,00 €	50%

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette demande

Avis favorable des Commission politique de la Ville, urbanisme, habitat, mobilités et Commission environnement, transition énergétique, patrimoine immobilier, eau et lutte contre les inondations, travaux, réseaux et voirie du 26 juin 2023
Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale et tranquillité publique du 27 juin 2023
P.J. : plan

Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Affiché le
ID : 029-212902332-20230705-20230715-DE

Décision : **Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)

Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Affiché le
ID : 029-212902332-20230705-20230715-DE